

Le Conseil national appelle à reprendre les sanctions contre Téhéran

DIPLOMATIE Le parlement a voté une déclaration invitant le Conseil fédéral à reprendre les mesures européennes et à soutenir les associations actives dans la défense des droits humains

DAVID HAEBERLI, BERNE

 @David_Haerberli

Pas de répit pour la diplomatie helvétique. Alors que l'anniversaire de l'agression russe en Ukraine a été l'occasion pour plusieurs pays possédant des armes suisses de tester la résolution du Conseil fédéral à s'en tenir à une neutralité stricte qui interdit toute réexportation, la question iranienne vient se rappeler au bon souvenir du Département des affaires étrangères.

Lundi s'ouvrait à Genève la 52^e session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies. L'occasion, pour des manifestants sur la place des Nations, de rappeler que le régime iranien empri-

sonne et tue ses ressortissants depuis cinq mois qu'a éclaté une révolte faisant suite à l'arrestation, le 13 septembre, de Mahsa Amini par la police des mœurs pour «port de vêtements inappropriés». Les coups qui lui ont été assénés ont entraîné sa mort. Ce même lundi, la session de printemps du parlement suisse s'est ouverte sur un vote portant sur le même sujet. Le Conseil national a fait une déclaration «en faveur des droits humains et de la démocratie en Iran». Il a été suivi par 107 oui, 71 non et 5 abstentions. Le rapport de force issu de la Commission des affaires extérieures a été respecté: UDC et PLR ont voté en défaveur du texte, Le Centre, Le Parti vert libéral, Les Vert·e·s et le Parti socialiste l'ont soutenu.

Le Conseil fédéral a publiquement condamné les événements en Iran, a rappelé à la tribune la Fribourgeoise Christine Bulliard-Marbach au nom de la majorité de la commission. La Centriste a

jugé que «le Conseil national doit envoyer un signal clair: condamnation explicite des violences, libération des prisonniers politiques, interdiction de la peine de mort». Le Conseil fédéral est appelé à soutenir «sur les plans politique et financier, les forces de la société civile qui s'engagent en faveur des droits humains et de la démocratie en Iran». Enfin, la déclaration «invite le Conseil fédéral à reprendre toutes les sanctions imposées par l'Union européenne à l'Iran».

«Déclaration intempestive»

Pour Yves Nidegger, cette «déclaration intempestive ne vise qu'à rehausser l'estime de ceux qui la votent». La situation en Iran est choquante? «Elle l'est depuis 1979», a rappelé l'élu UDC avant de faire un autre bilan: les sanctions prononcées depuis 44 ans n'ont pas empêché l'Iran d'être une puissance régionale. Inutile d'insister, pour l'UDC.

Rester neutre est une condition néces-

saire pour que la Suisse puisse mener sur place ses bons offices, selon le Genevois. Sur sept mandats de puissance protectrice qu'assume la diplomatie helvétique, cinq sont en rapport direct avec l'Iran. «Ce sont des mandats importants, utiles, que d'autres Etats ne peuvent mener, a-t-il dit. La Suisse ne doit pas se rendre infréquentable envers l'Iran.»

Dans une verve qu'on lui connaît, le conseiller national a moqué la «lâcheté» de la majorité dans sa condamnation de la peine de mort en Iran, alors que les parlementaires se taisent lorsque les Etats-Unis ou le Japon usent de mêmes pratiques. «C'est hurler avec les loups», et «répondre à une émotion du moment», a-t-il conclu en priant ses collègues de «laisser le Conseil fédéral faire son travail».

Pas d'inflexion du régime iranien

A l'issue du vote, fort de ce «très beau score», l'écologiste genevois Nicolas Walder a fait ce constat: les bons offices

menés par la Suisse n'ont pas permis d'infléchir le régime iranien. «Ils n'ont pas pu éviter des exécutions capitales. Or, a-t-il rappelé, c'est un des grands plaidoyers de la diplomatie suisse».

Ce vote intervient peu après que l'ambassadrice suisse en Iran a été vue portant un tchador lors d'une visite officielle. Le 11 février dernier, le président de la Confédération, Alain Berset, avait envoyé un message de félicitations officiel à l'occasion du 44^e anniversaire de la République islamique. Deux événements interprétés comme des maladresses par les opposants au régime de Téhéran.

Une motion issue de la même commission sera à l'ordre du jour de la session dans dix jours. Elle demande la même chose que cette déclaration et vise, de l'aveu de Nicolas Walder, à «maintenir le Conseil fédéral sous pression». Ce dernier dit avoir pris connaissance de cette déclaration sans vouloir la commenter plus avant. ■